



Eure-et-Loir

Commune d'ARCISSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de transmission de la convocation 20 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept du mois novembre le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
TRIVERIO Valérie	1 ^{er} adjointe		X	
BOTINEAU William	2 ^{ème} adjoint	X		
VEDIE Edwige	3 ^{ème} adjointe	X		
ENEAULT Hervé	4 ^{ème} adjoint	X		
GAUTHIER Nicole	5 ^{ème} adjointe	X		
CARLIER Thierry	6 ^{ème} adjoint Maire délégué Brunelles	X		
RUHLMANN Philippe	Conseiller Municipal	X		
VAUDRON Francis	Maire délégué Coudrecau	X		
BOBAULT Bruno	Conseiller Municipal	X		
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale	X		
DE KONINCK Francis	Conseiller Municipal	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale	X		
DAVEAU Angélique	Conseillère Municipale	X		
HOCHEDÉ Véronique	Conseillère Municipale	X		
VAUDRON Aline	Conseillère Municipale	X		
HAYE GANET Mégane	Conseillère Municipale		X	
BARBAZ Marie	Conseillère Municipale		X	

Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.
Hervé DREUX a été nommé secrétaire de séance.

TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS ARCISSES INFOS (Délibération n°3-27/11/2025)

En octobre 2024, le conseil municipal a décidé une augmentation de 3 % des tarifs d'insertions publicitaires dans ARCISSES INFOS.
Pour l'année 2026, il est proposé à l'assemblée, deux alternatives : une augmentation des tarifs de 2% ou une augmentation des tarifs de 3%.

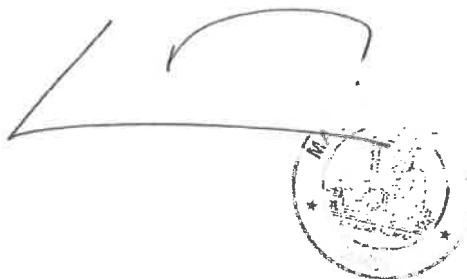
Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** une augmentation de 2% arrondie à l'euro supérieur soit :

AU CHOIX	1 PARUTION PAR AN	2 PARUTIONS PAR AN	3 PARUTIONS PAR AN
	TARIF 2026	TARIF 2026	TARIF 2026
FORMAT 6,2X8,8 (1/4 de page)	89 €	171 €	243 €
FORMAT 6,2X18 ou format 9x13,5 (1/8 de page)	162 €	310 €	436 €
FORMAT 13,5 x 18(1/2 de page)	311 €	595 €	836 €
Tarif artisan (0 à 5 employés inclus) Taille unique carte de visite	48 €	85 €	117 €

Le secrétaire, Hervé DREUX.



Le Maire, Stéphane COURPOTIN.





Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 21/12/2025
 et de la publication le 21/12/2025
 Fait à ARCISSES, le 31/12/2025

Le Maire : Stéphane COURPOTIN.

